

RAPPORT ANNUEL DE LA FÉDÉRATION **NATIONALE** DROIT DU PATRIMOINE

Patrimoine

Assemblée Générale - Mai 2019



Assemblée Générale

Mai 2019

SOMMAIRE

Rapport d'activités	
Comité juridique	6
Manifestations 2018	7
Communication	8
Colloque fiscal	9
Colloque des 10 ans	10
Le site de la FNDP	11
La lettre de la FNDP	15
Le Diplôme Fédéral de Juriste du Patrimoine	17
Rapport financier	
Budget 2018	26
Répartition des cotisations 2018	27
Répartition des dépenses 2018	28

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE- MAI 2019





RAPPORT D'ACTIVITÉS



Comité Juridique

Le Comité Juridique de la Fédération Nationale Droit du Patrimoine, présidé par le Professeur Sophie Schiller, poursuit sa mission et publie chaque année de nouveaux avis destinés à clarifier et faire évoluer le droit du patrimoine.

Avis du comité - La consultation des avis est réservée aux membres de la FNDP En 2018, il y a eu deux rapports publiés dans La Semaine Juridique Notariale et Immobilière n° 39, 28 Septembre 2018, 1289



La Semaine Juridique - 28 Septembre 2018 N° 39, 1289

« Usufruit, construction et substance » rédigé par :

Céline Kuhn maître de conférences à la faculté de droit et d'économie de la Réunion et **Yann Malard** notaire associé à Saint-Maur-des-Fossés.

« Pour une réécriture de l'article 265, alinéa 2 du Code civil » rédigé par :

Claire Farge cabinet d'avocats Fidal, et Jean-François Desbuquois cabinet d'avocats Fidal et Estelle Naudin agrégée des facultés de droit, professeur à l'université de Strasbourg

Sophie Schiller

Présidente du comité Juridique de la FNDP Professeur à l'Université Paris-Dauphine



Manifestations 2018

Université Paris-Dauphine

25 janvier 2018

2018 : réforme de la fiscalité patrimoniale

Université Bordeaux

25 mai 2018

L'anticipation de la dépendance

Université Strasbourg

7 février 2018

Journée d'étude sur le DIP et les régimes matrimoniaux, publication au JCP éd. N

22 février 2018

Le mandat de protection future : bilan et perspectives

4 décembre 2018

La circulation des personnes et de leur statut patrimonial dans l'ordre public international

Manifestations 2019

Université Paris-Dauphine

10 janvier 2019

La nouvelle donne fiscale

20 mai 2019

Conférence Philanthropie et gestion de patrimoine

Université Strasbourg

30 janvier 2019

Le capital de Van Gogh ou comment les frères Van Gogh ont fait mieux que Warren Buffet (en lien avec l'ouvrage publié chez Acte Sud).

Conférence organisée par le Master au Musée d'Art moderne de Strasbourg à l'occasion des 10 ans de l'association des diplômés du master



Communication

Pour les différents évènements de la FNDP et de ses masters fédérés, l'association a bénéficié des outils de communication mis à disposition par Juris Campus, comme l'envoi de campagnes E-mailings.

Début 2018, la FNDP a également relayé le colloque de l'AJAR, un des partenaires, par l'envoi d'un mailing d'information et d'inscription auprès de ses adhérents.



Chers Amis,

Il est encore possible de s'inscrire pour assister au colloque annuel de l'AJAR consacré à la Directive distribution et Règlement sur la protection des données : les convergences, qui se tiendra le :

Vendredi 26 janvier 2018 de 9h00 à 16h30

Au Pavillon Dauphine Place du Maréchal de Lattre de Tassigny 75116 Paris

Nous aurons le plaisir d'accueillir pour l'ouverture de notre colloque, **Hubert MARCK**, Président de l'AJAR.

Une première table ronde aura lieu sur la thématique suivante : *Une information renforcée* et sera présidée par Aymeric PONTVIANNE. Vous pourrez assiter à une seconde table ronde sur *Un produit adapté*, présidée par Laurent LEVENEUR.

L'après-midi sera ponctuée de deux autres tables rondes sur *Des responsabilités* précisées et *Une démarche de conformité renouvelée* avec les interventions d'Angelique Sellier-Levillain et Brigitte Charton-Delorme.

Je vous laisse le soin de bien vouloir trouver ci-joint le bulletin d'inscription. En espérant vous retrouver nombreux le 26 janvier.

Amicalement.

Hubert Marck

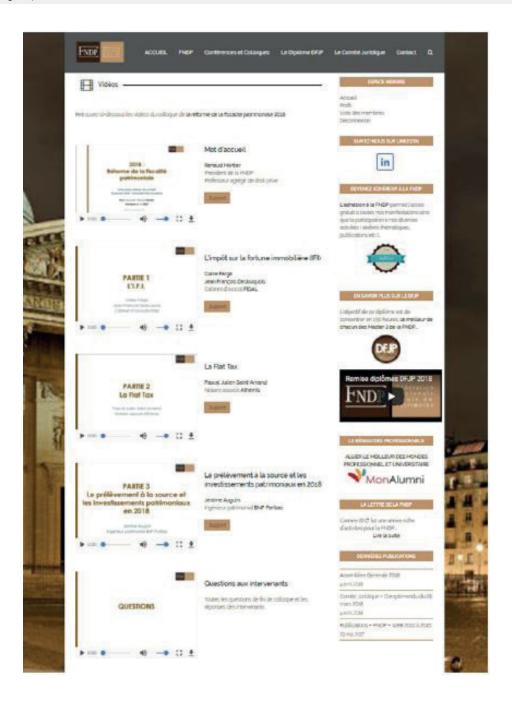
Président de l'AJAR 26, boulevard Haussmann 75009 PARIS Tél 01 40 72 00 34 et 06.86.14.73.16 Site internet : www.ajar.asso.fr



Colloque fiscal

Plus de 110 personnes se sont inscrites pour assister à cet événement qui présentait la réforme de la fiscalité patrimoniale.

Pour les adhérents de la FNDP : les supports du colloque sont mis en en ligne sur l'espace du site fndp.eu réservé aux adhérents. Les vidéos du colloque sont mises en ligne ainsi que le support de présentation projeté.





Colloque des 10 ans de la FNDP

La FNDP a célébré en 2019 les 10 ans d'existence de l'association. Pour cet anniversaire, la FNDP a organisé pour ses membres un grand colloque au palais du Luxembourg en février 2019. Ce colloque s'est consacré au thème des « Réformes patrimoniales récentes et à venir ».

Cet évènement a été préparé dès 2018 par l'envoi de mailing d'inscription afin d'organiser la communication autour de cet évènement. Les places étant limitées les adhérents ont pu s'inscrire dès fin novembre 2018.

Sous la présidence de Monsieur le Sénateur François Pillet, 10 intervenants se sont succédés à la tribune pour animer ce colloque.









Sur l'année, plus de 9000 visiteurs ont accédé au site soit 11% de plus que l'année dernière. Le trafic est également composé de 25% de nouveaux visiteurs supplémentaires en comparaison avec 2017. Nous pouvons constater une moyenne très correcte de 3 pages par visite chiffre constant par rapport à l'année dernière. La durée moyenne de la visite des utilisateurs est de 3 minutes comme l'an dernier.

Page	Pages vues	Vues uniques	Temps moyen passé sur la page
/ (accueil)	6568	4594	76,89
/dfjp/	3779	2393	118,37
/se-connecter/	993	342	52,46
/agenda-des-universites/	889	666	72,18
/presentation-de-fndp/	879	645	69,73
/masters-federes/	840	643	168,46
/le-mot-du-president/	708	600	102,84
/adherer-a-fndp/	495	360	99,26
/bilan-2017/	410	325	122,77
/bilan-2018/	406	336	128,34
Total	25330	18142	82,16

Les pages vues

Comme vous pouvez le voir dans le tableau ci-contre, les pages les plus vues sont la page d'accueil et celle du DFJP.

Le site comptabilise un total de 25 330 pages vues.

En effet en 2018, nous avons réaffirmer l'accentuation de notre communication pour le DFJP depuis le site internet de la Fédération Nationale Droit du Patrimoine en offrant un accès direct aux étudiants depuis le site pour leur inscription.

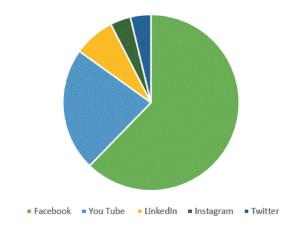
Les chiffres sont stables par rapport à 2017.

Réseaux Sociaux

On peut voir sur le diagramme que les site Fndp.eu est fréquenté depuis les différents réseaux sociaux :

- Facebook
- Youtube
- LinkedIn
- Twitter
- Instagram

On constate une diminution de la fréquentation depuis LinkedIn au profit de You Tube qui fait son apparition en seconde position d'acquisition de trafic. Instagram fait aussi son apparition dans les Réseaux Sociaux, serait-il opportun de créer un compte instagram?



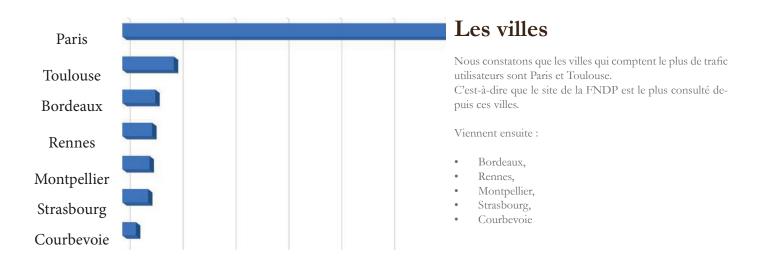
Tablette Mobile Ordinateur fixe ou portable

Catégorie d'appareils

Comme vous pouvez le constater, les visiteurs utilisent pour majorité des ordinateurs fixes et portables pour consulter le site de la FNDP.

Le site est néanmoins tout à fait accessible pour les tablettes et les mobiles.





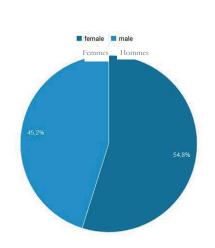


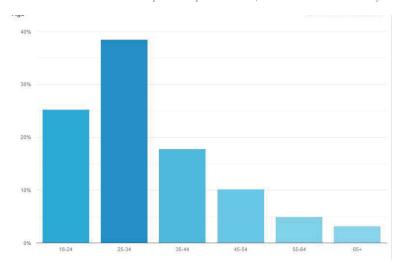
Navigateurs

Nous remarquons que la majorité des utilisateurs utilise Chrome puis ensuite safari comme navigateur internet pour accéder au site fndp.eu.

Démographie

Nous remarquons une certaine équité de fréquentation entre les hommes et les femmes avec une légère supériorité féminine. La majorité de nos visiteurs se situent entre 25 et 34 ans et viennent ensuite la tranche 18-24 ans qui correspond à la majorité des étudiants du DFJP.







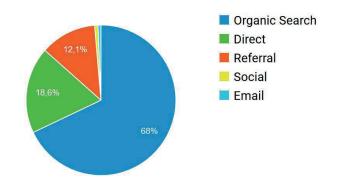
Provenance des visiteurs

Le graphique nous montre que la majorité des visiteurs provient d'une recherche organique, c'est-à-dire depuis les moteurs de recherches tels que Google.

Ces chiffres mettent en avant la qualité du référencement du site et la pertinence des mots-clés.

En effet, certaines de personnes arrivent sur le site en tapant dans la barre de recherche de leur navigateur :

- FNDP
- DFJP
- Cécile Lisanti
- Diplôme Fédéral Juriste du Patrimoine
- Droit du patrimoine
- Fédération gestion de patrimoine
- Insaisissabilité assurance vie fndp
- La nouvelle donne fiscale fndp janvier 2019
- Nicolas et Karine Esplan



Sites référents

Le tableau de la page suivante présente les sites référents, c'est-à-dire les sites qui font référence au site fndp.eu et qui génèrent du trafic.

Vous notez que les quatre premiers sites référents sont :

- asso-patrimoine.fr
- juriscampus.fr
- dfp-montpellier
- droit.u.bordeaux.fr

La durée moyenne des sessions est de 3 minutes. Cependant nous notons que les utilisateurs venant de plusieurs sites ont un temps de sessions plus long que la moyenne avec plus de 4 minutes de temps de connexion.

Par exemple:

- scala-patrimoine.fr
- lexis360notaires.fr
- juriscampus.fr



Sites référents

Source	Utilisateurs	Nouveaux utilisateurs	Pages/session	Durée moyenne des sessions
asso-patrimoine.fr	45	33	2,77	202,59
juriscampus.fr	41	22	4,92	372,09
dfp-montpellier.fr	15	13	3,07	143,60
droit.u-bordeaux.fr	15	12	2,57	183,39
facebook.com	15	15	2,13	61,80
m.facebook.com	13	13	1,77	76,77
ecosia.org	9	8	3,69	249,85
fr.search.yahoo.com	9	7	3,45	90,09
qwant.com	7	7	4,10	223,60
l.facebook.com	5	5	2,00	54,80
adeppdauphine.com	4	3	2,00	45,20
eddroit.universite-lyon.fr	4	3	1,60	12,40
linkedin.com	4	3	3,00	232,75
m2gpp-bordeaux.fr	4	3	3,50	103,33
octave-fa.com	4	2	1,63	85,88
brunswick.jblalangue.fr	3	3	1,67	170,67
monalumni.fr	3	0	2,00	31,00
youtube.com	3	0	2,33	34,33
brunswick.fr	2	2	1,00	0,00
eddroit.ut-capitole.fr	2	2	1,00	0,00
l.instagram.com	2	2	1,00	0,00
outlook.live.com	2	0	4,00	208,50
ufr-de.univ-reunion.fr	2	1	3,00	86,33
auditeur.lexbase.fr	1	1	1,00	0,00
lexis360notaires.fr	1	1	5,00	77,00
monalumni.fr.alumnforce.org	1	1	1,00	0,00
pantheonsorbonne.fr	1	1	5,00	123,00
scala-patrimoine.fr	1	1	9,00	329,00
univ-paris1.fr	1	1	1,00	0,00
webmailper.univ-orleans.fr	1	1	10,00	265,00

Actions de référencements et optimisations

- Complétion des métas informations des éléments multimédia du site (images, photos)
- Renforcement de la sécurité anti-Spam depuis et vers le site
- Optimisation plus précise de l'archivage des éléments du site
- Optimisation et simplification des URLs des pages
- Optimisation vitesse de connexion et poids du site
- Optimisation charte graphique des pages
- Site et plugin utilisés à jour : Score qualité du site «B» sur une échelle de A à F soit un score de 92%



La lettre de la FNDP

Lancée en 2016, la lettre de la FNDP continue d'informer régulièrement ses lecteurs sur l'actualité juridique en droit du patrimoine. Toutes les Lettres déjà parues sont conservées sur le site de la FNDP. Les articles sont donc mis à la disposition de tous et sont téléchargeables en ligne.

Retrouvez-les dans la rubrique : http://www.fndp.eu/lettres-de-fndp/

Tous les trimestres et en quelques pages, grâce à la concision et la précision des auteurs, vous pourrez être efficacement tenus à jour de l'actualité législative, réglementaire et jurisprudentielle.

Les domaines fondamentaux intéressants le droit du patrimoine sont couvert dans plusieurs chroniques :

- Assurance Vie
- Droit des biens
- Droit des incapacités
- Droit des sociétés
- Droit fiscal et patrimonial
- Droit international privé
- Droit patrimonial de la famille
- Obligations professionnelles
- Protection et responsabilité patrimoniales de l'entrepreneur

La lettre de la FNDP est accessible sur notre site.

Cette année, 4 lettres sont parues réparties comme suit : février, juin, octobre et décembre.

Rédacteurs en chef

Cécile Lisanti, Maître de conférences HDR et directeur du M2 Droit et fiscalité du patrimoine à l'Université de Montpellier.

L'équipe de rédaction

Nicolas Esplan, Docteur en Droit, Directeur Juris Campus, co-directeur du Master 2 Ingénierie du patrimoine à l'Université de Toulouse.

Auteurs

Jean-François Desbuquois,

Avocat Associé Fidal.

Eric Fongaro, Maître de conférences HDR et co-directeur du Master 2 Droit et gestion du patrimoine à l'Université de Bordeaux.

Céline Kuhn, Maître de conférences et co-directeur du Master 2 Droit du patrimoine à l'Université de la Réunion.

MichelLeroy, Maître de conférences HDR et directeur du Master 2 Ingénierie du patrimoine à l'Université de Toulouse. Renaud Mortier, Professeur des universités, Président de la FNDP, directeur du Centre de Droit des Affaires (CDA) et directeur du Master 2 Droit et gestion du patrimoine à l'Université de Rennes

Estelle Naudin, Professeur des universités et Directeur du Master 2 Droit et gestion du patrimoine à l'Université de Strasbourg.

Jean-Marie Plazy, Professeur des universités et co-directeur du Master 2 Droit et gestion du patrimoine à l'Université de Bordeaux **Jean Prieur**, Professeur émérite des universités, Président d'honneur de la FNDP.

Sophie Schiller, Professeur des universités, Présidente du Comité juridique de la FNDP, et directrice du M2 223 à l'Université Paris Dauphine.

Anne-Françoise Zattara-Gros,

Maître de conférences et co-directeur du M2 Droit du patrimoine à l'Université de la Réunion.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE- MAI 2019





La lettre N'7 de la FNDP

L'année 2017 fut une année riche d'activités pour la FNDP.

Outre les nombreuses manifestations scientifiques organisées au sein des différentes universités fédérées, elle a donné l'occasion à son comitéjuridique d'apporter une réflexion importante sur l'impact de l'ordonnance réformant le droit desobligations en matière patrimoniale (JCP 2017, éd. N. n°1266 à 1271)...

Lettre n'7 - Février 2018

La lettre N°8 de la FNDP

L'actualité législative du printemps 2018 invite à quelques observations sur l'adoption très attendue de la loi n'2018-287 du 20 avril 2018 ratifiant de l'ordonnance du 20 février 2016 portant réforme du droit des contrats, du régime général et de la preuve des obligations. A cet égard, il faut rappeler que plusieurs voix s'étaient élevées pour soulever un certain nombre de difficultés. La FNDP avait pris pleinement part à ces discussions au sein de son comité juridique qui avait pu exprimer des propositions d'évolution des texte (JCP 2017, éd. N., n'1266 à 1271).

Lettre n'8 - Juin 2018





La lettre N'9 de la FNDP

L'actualité du droit de la gestion du patrimoine nous permet de vous présenter un numéro de rentrée particulièrement riche. Le droit fiscal est à l'honneur avec une décision importante rendue par le Conseil d'Etat qui vient opportunément clarifier le statut des « holding animatrices ».

Lettre n'9 - Octobre 2018

La lettre N'10 de la FNDP

C'est en 2008, avec les Professeurs Jean Prieur et Thierry Revet, que nous avons eu l'îdée de créer la Fédération Nationale Droit du Patrimoine. C'est en 2009 que notre projet a abouti. Nous le faisions avec l'îdée toute simple que l'union fait la force ; nous le faisions pour nos étudiants, avec l'îdée de structurer un réseau, et d'élever leurs formations aux plus hauts standards d'exigence ; nous le faisions avec la conviction que le Droit devait être replacé au centre du jeu, au coeur de l'ingénierie patrimoniale.

Lettre n'10 - Décembre 2018







DFJP: Diplôme Fédéral de Juriste du Patrimoine promotion 2017-2018

Le DFJP est un diplôme pensé en parfait complément des Masters 2 de droit du patrimoine de la FNDP, il est donc destiné à conférer à ses titulaires un niveau d'excellence juridique en droit du patrimoine. Il regroupe à cette fin neuf certificats de spécialité, chacun étant sous la responsabilité du ou des directeurs de diplômes qui y enseignent. (www.fndp.fr). Cette formation totalement inédite qui permet la délivrance du titre de juriste du patrimoine, est portée par la Fédération Nationale Droit du Patrimoine ainsi que par l'un de ses membres, l'institut Juris Campus, qui délivre le diplôme d'État.

D'une durée de **190 heures**, la formation s'intègre parfaitement aux rythmes d'apprentissage des étudiants en formation initiale qui suivent leur **Master 2** ou ceux des professionnels qui sont déjà en activité, c'est la raison pour laquelle elle est dispensée pour sa majorité en **E-learning**, toutefois une **semaine de séminaires** dans les amphithéâtres toulousains clôture en apothéose le diplôme.

D'un point de vue opérationnel et pratique, ce diplôme exclusif est réservé aux étudiants des Master 2 fédérés, ainsi qu'aux professionnels déjà titulaires d'un Master 2 de la FNDP.

Les inscriptions ont lieu à l'adresse suivante : www.fndp.fr/dfjp

Pour l'année universitaire 2017-2018, les inscriptions sont ouvertes pour un mois et ce à compter du

29 septembre jusqu'au 31 octobre 2017 (à défaut et pour cause exceptionnelle, l'accord du responsable de Master 2 et des directeurs de formations sera nécessaire).

Pour cette nouvelle rentrée, et pour simplifier la procédure d'inscription afin notamment de permettre un accès rapide aux contenus de formation, les inscriptions et le paiement sont dématérialisés, le règlement pourra être effectué par carte bancaire et la facture directement renvoyée par mail.

Dès lors une fois l'inscription effectuée et le paiement par carte bancaire validé, vous recevez un mail de confirmation de la création de votre compte sous 24h.

Enfin les étudiants auront **directement accès** aux premiers cours ouverts (conformément au planning présenté ci-dessous).

Planning ouverture des certificats:

CS 1 : Actifs financiers et droit patrimonial de la famille : 29/09/2017

CS 1 : Liquidations complexes en droit patrimonial de la famille : 29/09/2017

CS 2 : Rédaction de la clause bénéficiaire et stratégie globale de transmission : 13/10/2017

CS 2 : Assurance Vie, aspects liquidatifs : 20/10/2017

CS 3 : Optimisation de la relation client : 27/10/2017

CS 4 : Fiducie : 02/11/2017

CS 5 : Expatriation et fiscalité : 17/11/2017

CS 5: Anticipation successorale internationale: 01/12/2017

CS 6 : Pactes d'actionnaires et pactes de famille : 15/12/2017

CS 6 : Les stratégies fondées sur les variations du capital : 05/01/2018

CS 7 : Clauses complexes (sociétés civiles, cessions de parts, garanties de passif) : 12/01/2018

CS 7 : Stratégies patrimoniales : 02/02/2018

CS 8 : Protection des personnes vulnérables : 16/02/2018





DFJP: Diplôme Fédéral de Juriste du Patrimoine promotion 2017-2018

Dès le mois de janvier, les étudiants constitueront des groupes de 5 personnes maximum, afin de se préparer à travailler sur la résolution des cas pratiques.

Les sujets seront communiqués le 09 février 2018.

Chaque groupe de travail aura alors la tâche de réaliser et de rendre son étude sur le **Certificat de Spécialité qui lui aura été attribué aléatoirement,** à l'exception du C.S. dont le Directeur de Master de son Université à la charge.

Le travail devra être réalisé dans un délai d'un mois. Il prendra la forme de deux documents, un document texte au format Word et une présentation au format PowerPoint.

Ces deux documents seront donc à déposer le 09 mars 2018.

Faisant suite à l'apprentissage E-learning, une semaine complète de séminaires aura lieu à Toulouse dans les locaux historiques de la Manufacture de tabacs, 21 allées de Brienne à Toulouse.

Cette semaine de présentiels se déroulera du 19 au 23 mars 2018.

Dès le lundi, **l'évaluation finale** sur table, d'une durée de 3 heures et concernant les Certificats de Spécialité, sera réalisée sous forme de questionnaires à choix multiples.

Les jours suivants seront consacrés à la **présentation, l'étude et la correction des études de cas**. Ainsi chaque séminaire débutera par la présentation du travail réalisé par un des groupes et la correction sera animée notamment par les Directeurs de Master 2.

Enfin, le 23 mars après-midi, aura lieu la cérémonie de clôture du DFJP, de célébration des lauréats, et de remise des diplômes avec l'ensemble du corps enseignant.

Il est à rappeler que les séminaires sont aussi ouverts aux professionnels et aux membres de la FNDP.



Renaud Mortier



Michel Leroy



Nicolas Esplan

Les inscriptions ont lieu à l'adresse suivante : www.fndp.fr/dfjp





DFJP: Diplôme Fédéral de Juriste du Patrimoine promotion 2017-2018

Cette année encore, Toulouse a accueilli pour la quatrième année consécutive la semaine du Diplôme Fédéral de Juriste du Patrimoine (DFJP) du 19 au 23 mars 2018. C'est dans le cadre de la somptueuse Manufacture des tabacs qui abrite l'Université Toulouse I Capitole que nos 119 étudiants ont pu passer leur dernière épreuve écrite et assister aux séminaires.

Une semaine d'excellence

La semaine a débuté par l'ultime épreuve écrite, un questionnaire portant sur les 7 certificats de spécialités.



La suite de la semaine s'est déroulée dans la bienveillance et la convivialité, deux maîtres mots du DFJP.

Les prétendants au diplôme, venus des 4 coins du globe, ont pu confronter leur analyse patrimoniale aux grands noms de la gestion de patrimoine lors des présentations de leurs cas pratiques tout au long de la semaine. Ils ont aussi bravé la pluie lors de la traditionnelle visite de Toulouse et l'apéro des régions, moments d'échanges privilégiés.









Un résultat affirmant le diplôme

Le Diplôme Fédéral de Juriste de Patrimoine est conçu pour conférer à ses titulaires un niveau d'excellence juridique en droit du patrimoine, le taux de réussite de notre quatrième promotion en est la preuve ! 93% de réussite, c'est 2% de plus que lors de la troisième promotion.

L'excellence des étudiants ayant travaillé avec détermination durant leur parcours, finit de graver dans le marbre le niveau de formation que dispense le DFJP.

Cette **4ème promotion du DFJP** se clôture sur un bilan sans équivoque et confirme la richesse des enseignements qui y sont délivrés, ainsi que la rigueur nécessaire à ce parcours.

Sur 119 étudiants présents au diplôme , 113 étudiants ont été diplômés. La moyenne générale de la promotion est de 25.57/40 dont la plus haute 33.13/40.



Cette année nous avons un podium 100 % féminin:

Major avec **16.56/20** : BOUCHITE Sarah de l'Université de Toulouse 2ème lauréate avec **16.31/20** : MINVIELLE Alexia de l'Université de Paris 3ème lauréate avec **15.56/20** : ETCHEVERLEPO Chloé de l'Université de Toulouse







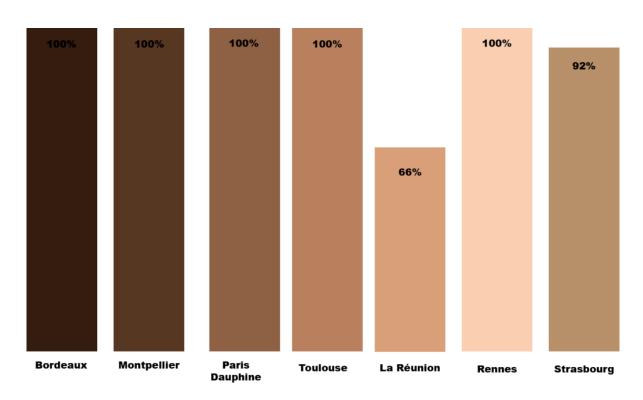




Résultats par certification

Liste des Certificats de spécialité	Moyenne générale	% de réussite
CS1 : Droit patrimonial de la famille	27 / 40	85.71 %
CS2 : Assurance-vie	22.4 / 40	68.90 %
CS3 : Relation commerciale	26.71 / 40	91.59 %
CS4 : Patrimoines d'affectation	32.29 / 40	96.63 %
CS5 : Fiscalité internationale	22.99 / 40	79.83%
CS6 : Corporate	20.58 / 40	52.10 %
CS7 : Stratégies patrimoniales	23.79 / 40	81.51 %
CS9 : Séminaires des cas pratiques	26.99 / 40	97.47%

Résultats par Université







DFJP: Diplôme Fédéral de Juriste du Patrimoine promotion 2018-2019

Une semaine haute en couleur

Pour la cinquième année consécutive, notre jolie ville rose a pu accueillir l'ensemble des étudiants du Diplôme Fédéral de Juriste du Patrimoine entre le 18 et le 22 mars 2019.

La manufacture des tabacs, cadre d'accueil de l'Université Toulouse I Capitole a abrité les examens de nos 123 apprenants et leur dernière semaine de séminaires.

Une semaine de travail

Lundi 19 mars, tous les étudiants se sont dépassés lors de la session d'examen. Répondre à 140 questions en trois heures n'est pas chose facile. Sauf pour nos étudiants du DFJP qui ont bénéficié du meilleur enseignement dans des thématiques aussi pointues que la fiscalité internationale, la relation commerciale ou encore l'assurance-vie.



La suite de la semaine s'est déroulée dans la bienveillance et la convivialité, deux maîtres mots du DFJP.

Cette année encore, nos apprenants, composés d'étudiants et de professionnels en activité ont présenté leurs cas de recherche au reste de la promotion.

Un résultat affirmant le diplôme

Le Diplôme Fédéral de Juriste de Patrimoine est conçu pour conférer à ses titulaires un niveau d'excellence juridique en droit du patrimoine, le taux de réussite de notre cinquième promotion en est la preuve!

96% de réussite, c'est 3% de plus que lors de la quatrième promotion.





DFJP : Diplôme Fédéral de Juriste du Patrimoine promotion 2018-2019

Cette année encore, c'est l'excellence qui brille et la Fédération Nationale Droit du Patrimoine est fière de porter ces étudiants à un tel niveau. Cette 5ème promotion du DFJP se clôture sur un bilan sans équivoque et confirme la richesse des enseignements qui y sont délivrés, ainsi que la rigueur nécessaire à ce parcours.

Sur 123 étudiants présents au diplôme, 122 étudiants ont été diplômés. La moyenne générale de la promotion est de 12.29/20 dont la plus haute 16.19/20.

Un podium pluriel faisant la part belle à 3 universités :



Mégane Barnaud de l'université de Rennes Marine Provot de l'université de Toulouse

Majors exaequo avec mention trés bien

Premier						
Moyenne DFJP 2019	13.20	Rennes				
	Deuxième					
Moyenne DFJP 2019	12.40	Toulouse				
	Troisième					
Moyenne DFJP 2019	12.32	Montpellier				

Remise de chèques de récompenses aux 3 premiers lauréats du DFJP. Chacun des 3 premiers lauréats de l'édition 2018-2019 du DFJP s'est vu remettre par Monsieur Renaud Mortier un chèque de récompense. Un chèque de 200 € a été remis au 3ème lauréat.

> Le 2ème lauréat a reçu un chèque de 300 €. Les 2 majors ont été récompensés par un chèque de 500 € chacun.



Anthony Ostermann de l'université de Rennes 2éme lauréat avec mention bien



Raphaël Barbaza de l'université de Montpellier 3e lauréat avec mention bien



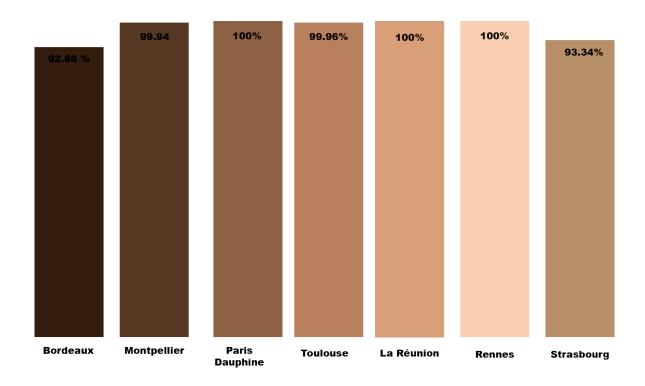


DFJP: Diplôme Fédéral de Juriste du Patrimoine promotion 2018-2019

Résultats par certification

Liste des Certificats de spécialité	Moyenne générale	% de réussite
CS1 : Droit patrimonial de la famille	13.03 / 20	80.77 %
CS2 : Assurance-vie	10.85 / 20	62.31 %
CS3 : Relation commerciale	13.17 / 20	86.15 %
CS4 : Patrimoines d'affectation	15 / 20	90 %
CS5 : Fiscalité internationale	11.74 / 20	73.08 %
CS6 : Corporate	10.19 / 20	55.38 %
CS7 : Stratégies patrimoniales	11.50 / 20	80.77 %
CS9 : Séminaires des cas pratiques	12.87 / 20	89.23 %

Résultats par Université





RAPPORT FINANCIER



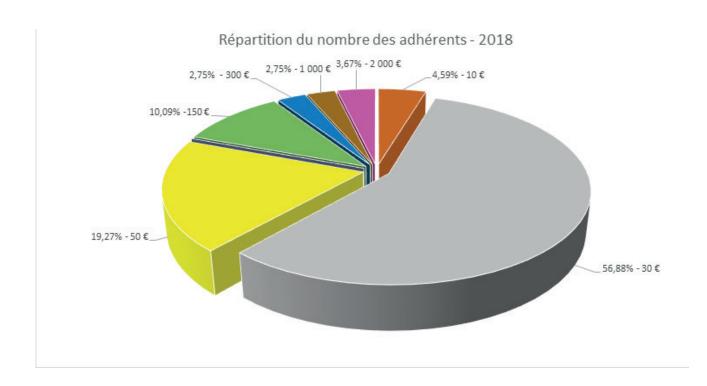
Budget 2018

Solde Budgétaire		Versus 2017
Nombre d'adhérents 2018	109	3,80%
Recettes (Cotisations)	16 510,00 €	-7,70%
Dépenses	11 160,87€	10,70%
Solde	5 349,13 €**	

**Solde bancaire au 31/12/2018: +49 0003,61€ Solde livret bleu au 31/12/2018: +10 612,01€



Répartition des cotisations 2018



Montant de la cotisation	Nombre d'adhérents	% sur le nombre total d'adhérent	Montant total par cotisation	% sur le montant total des recettes d'adhésions
10€	5	4,59%	50€	0,30%
30€	62	56,88%	1 860 €	11,27%
50€	21	19,27%	1 050 €	6,36%
100€	Ð	0,00%	0€	0,00%
150€	11	10,09%	1 650 €	9,99%
300€	3	2,75%	900 €	5,45%
1 000 €	3	2,75%	3 000 €	18,17%
2 000 €	4	3,67%	8 000 €	48,46%
OTAL:	109	100%	16 510 €	100%

27



Répartition des dépenses 2018

FRAIS DE FONCTIONNEMENT	
Assurances	110,20€
Frais de banque	91,20€
Frais gestion JurisCampus	5 000,00€
Total frais de fonctionnement (1)	5 201,40 €
FRAIS LIES AUX ACTIVITES	
Frais de réception	1 250,11 €
Frais de déplacement	1 964,51 €
DFJP semaine Toulouse	2 022,00 €
Comité Juridique	545,35 €
Repas	177,50€
Total Frais liés aux activités (2)	5 959,47 €
TOTAL DEPENSES 2018 (1+2)	11 160,87 €

Concernant les frais de fonctionnement :

• Les frais de fonctionnement ont très légèrement augmenté du au fait de l'augmentation de la cotisation d'assurance (+3,94 €).

Concernant les frais liés aux activités :

- Les frais de réception ont augmenté de 62 % par rapport à 2017. Cette hausse est liée à la hausse du nombre de participants au colloque fiscal de janvier 2018 (plus de 100 personnes se sont inscrites pour assister à l'évènement) ce qui a entrainé une hausse des frais de cocktail pour ce colloque.
- L'évolution à la hausse (+34 %) des dépenses du DFJP s'explique par la mise en place des chèques de récompense pour les 3 lauréats du DFJP. En dehors de cette dépense, les frais du DFJP ont été réduits par rapport à 2017.
- Concernant le Comité juridique, un déjeuner supplémentaire a été comptabilisé sur cette année.
- Par ailleurs, on note une légère réduction des frais de déplacements



















